

# 48ème Challenge des MEDAILLES DU T.O.A.C.

**Challenge, inscrit au calendrier régional, organisé par le T.O.A.C. Natation, suivant les règlements FFN en vigueur, réservé aux catégories POUSSINS et BENJAMINS. Cette compétition se déroule en trois réunions qualificatives dans les départements participants suivies d'une finale régionale à Toulouse.**

## Article I. PARTICIPATION (Droit d'engagement)

Les clubs, pour participer aux "MEDAILLES DU T.O.A.C.", adressent obligatoirement le bulletin de participation au coordinateur avant le **15/11/2009** et s'acquittent du montant forfaitaire de **20 €**, par chèque libellé à l'ordre du "T.O.A.C. Natation".

## Article II. ORGANISATEUR et LIEU

Les réunions qualificatives ont lieu dans chaque département ou groupement de clubs dans la région Midi-Pyrénées. Les lieux, clubs organisateurs et responsables sont communiqués **8 jours avant chaque réunion** au coordinateur. La date d'organisation, dans **tout département** participant, doit être, au plus tard, celle indiquée dans ce programme. Les finales ont lieu à la piscine Léo Lagrange, Place Riquet à Toulouse, bassin de 50m avec bassin de récupération.

## Article III. DATES ET HORAIRES

- 1ère réunion qualificative : samedi 12 décembre 2009
- 2ème réunion qualificative : samedi 9 janvier 2010
- 3ème réunion qualificative : samedi 13 février 2010
- Publication des qualifié(s) : samedi 28 février 2010
- Finales régionales : **samedi 27 mars 2010**

Attention, les dates des réunions qualificatives sont des **dates limites** pour l'organisation de chaque réunion.

Le début des épreuves est fixé à 15 heures pour chaque réunion. Ouverture de la piscine à 14 heures lors des éliminatoires, à 13 heures 30 lors des finales.

## Article IV. CATEGORIES D'AGES

- POUSSINS Garçons et filles **né(e)s en 1999 et 2000**
- BENJAMINS Garçons et filles **né(e)s en 1997 et 1998**

## Article V. ENGAGEMENTS EPREUVES INDIVIDUELLES et TRANSMISSION des RESULTATS

**Engagements** : Les engagements sont exclusivement transmis avec l'outil JSwimStart, les engagements sont publiés immédiatement après le dépôt et peuvent être lus sur <http://www.toacnatation.org/2010/medHG-E%.html> (où % = [1,2,3] selon le numéro de la réunion). **Les engagements sont ouverts quinze jours avant chaque réunion et sont clos 48h avant chaque réunion.** Les fiches de courses doivent être fournies et déposées par les clubs au plus tard 30 minutes avant le début de la première épreuve.

**Transmission des résultats** : Les résultats des réunions qualificatives, au format PCE-3 doivent parvenir au coordinateur **dans les 5 jours** qui suivent les dates limites d'organisation indiquées à l'article III. L'envoi se fait par **email** ou exceptionnellement par envoi postal (disquette des résultats). L'envoi des résultats d'une réunion doit être le plus rapide possible, afin d'assembler et publier ces derniers sans délai. Les résultats sont ensuite publiés sur le site [www.toacnatation.org](http://www.toacnatation.org), un email informe chaque club de leur disponibilité pour relecture.

Après publication de la liste des qualifiés, aucune correction de résultats obtenus en qualification ne pourra-être prise en compte. La règle consiste donc à adresser au coordinateur les éventuels oublis, corrections de temps, dans les 15 jours qui suivent la compétition qualificative à laquelle ils s'appliquent.

## Article VI. PROGRAMME (Epreuves individuelles)

Epreuve	Nage	Catégorie	Epreuve	Nage	Catégorie
01	50 m Papillon	Filles	09	100 m Papillon	Filles
02	50 m Papillon	Garçons	10	100 m Papillon	Garçons
03	50 m Brasse	filles	11	100 m Brasse	Filles
04	50 m Brasse	Garçons	12	100 m Brasse	Garçons
05	50 m Dos	Filles	13	100 m Dos	Filles
06	50 m Dos	Garçons	14	100 m Dos	Garçons
07	50 m Crawl	Filles	15	100 m Crawl	Filles
08	50 m Crawl	Garçons	16	100 m Crawl	Garçons

POUSSINS

BENJAMINS

M  
é  
d  
a  
i  
l  
e  
s  
d  
u  
T  
O  
A  
C

## Article VII. RELAIS DE LA FINALE REGIONALE

Les épreuves de relais se dérouleront uniquement lors de la finale régionale.

Chaque club ne pourra engager qu'**un seul relais** garçons et **un seul relais** filles par catégorie d'âge. Chaque relais engagé doit comporter au moins un nageur finaliste.

**Finales** Les engagements aux relais (transmis avec JSwimStart) devront être déposés au plus tard le samedi qui précède la compétition. Aucun engagement ne sera pris en compte au delà de cette date. Il est inutile de transmettre les engagements individuels des nageurs finalistes. Les fichettes de la finale sont de la responsabilité de l'organisateur.

**PROGRAMME DES RELAIS - Prix Michel Ducros** (hors classement et challenge)

- ° En début de réunion. **avant** l'épreuve individuelle 01 : Relais 4x50m NL poussin(e)s et benjamin(e)s
- ° En fin de réunion. **après** l'épreuve individuelle 16 : Relais 4x50m 4N poussin(e)s et benjamin(e)s

## Article VIII. REGLEMENT SPORTIF

Aucun surclassement ne sera autorisé

**Chaque club ne pourra engager que huit participants maximum par épreuve.** Dans le cas où un club engagerait plus de huit nageurs, les nageurs ayant réalisé les meilleurs temps seront éliminés et leur participation sera nulle.

**Une seule épreuve par nageur et par réunion qualificative ou finale.** Un nageur peut participer aux trois réunions qualificatives (voir ci-dessous **Qualification en finales régionales**).

Un nageur disqualifié lors d'une réunion n'est pas éliminé du challenge, le temps réalisé n'est pas retenu et sa participation dans l'épreuve est maintenue.

**Qualification aux finales régionales :** Les finales sont disputées dans chaque épreuve **par années d'âge** par les huit premiers nageurs ou nageuses du classement général. Le classement général est constitué des résultats des trois réunions qualificatives, après correction des temps obtenus en bassin de 25m par rapport au bassin de 50m. Un nageur ne peut participer qu'à une épreuve finale individuelle. Un nageur ou nageuse, classé à la même place, au classement général des trois réunions qualificatives, dans deux épreuves différentes participera, en finale, à l'épreuve où il aura obtenu la meilleure notation à la table de cotation FFN de l'olympiade. En cas de forfait d'un(e) finaliste, il sera proposé au premier nageur ou nageuse non finaliste de rentrer en finale en application des règles de qualification.

Un temps ne sera pris en considération que si le concurrent **a participé à au moins deux réunions qualificatives**, sans obligation de participer deux fois à la même épreuve. Aucune réclamation sur la qualification des nageurs ne sera admise le jour des finales.

UN OFFICIEL PAR CLUB SERA EXIGE A CHAQUE REUNION ET FINALE, DEUX AU DELA DE 8 NAGEURS ENGAGES. Les noms des officiels proposés devront être joints aux engagements.

Le T.O.A.C. Natation demeure seul responsable à part entière du présent règlement et veille à son respect.

## Article IX. ATTRIBUTION DES POINTS (Classement Joseph Bosc)

A la fin de chaque épreuve individuelle filles et garçons, les points seront attribués aux clubs en fonction de l'ordre d'arrivée des nageurs de la manière suivante : 10 - 8 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1

## Article X. Prix Michel Ducros

Ce prix est attribué au relais qui obtient la meilleure notation à la table de cotation FFN.

## Article XI. RECOMPENSES

- ° Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve, individuels et relais.
- ° Une récompense est offerte au club vainqueur des RELAIS (Prix Michel Ducros)
- ° Une coupe récompense le plus jeune vainqueur Fille et plus jeune vainqueur Garçon
- ° Une coupe est offerte au club duquel est issu le nageur ou la nageuse qui réalise la meilleure performance de la compétition le jour des finales (meilleure note FFN à la table de cotation).

**Note:** JSwimStart est disponible gratuitement sur <http://www.jswim.com/JSwimStart.jnlp>. Si vous n'êtes pas certain de disposer de Java sur votre machine, rendez-vous d'abord sur [Java + Vous](#)

.....